



Préparation à l'examen AIPR – Concepteur - Débutant

Public et pré-requis

Pré-requis : Pas de prérequis spécifique pour suivre cette formation.

Public : Personnel ayant une faible expérience dans la conception de déclaration de projet de travaux.

Profil, responsable de projet chargé :

- D'effectuer les déclarations de projet de travaux (DT)
- D'analyser leurs réponses,
- De procéder ou faire procéder à des investigations complémentaires sur les réseaux,
- D'annexer au dossier de consultation les informations utiles sur les réseaux,
- D'assurer le suivi ou le contrôle de l'exécution des travaux.

Durée :

2 jours

Nombre d'heures :

14 heures

Code formation:

Tarif €HT / pers :

Nous contacter

Nombre de stagiaires minimum : 4

Nombre de stagiaires maximum : 12

Intervenant

Formateur expérimenté dans le domaine

INFORMATIONS ET DEVIS

Tel 09 83 85 89 21

Ou

m.chepy@formaeltech.fr

Ou

www.formaeltech.com

FORMA
ELTECH

Objectif de la formation

Cette formation inclut la préparation à l'examen AIPR Concepteur.

Un questionnaire dynamique issu du QCM de l'examen final de contrôle des compétences pour l'intervention à proximité des réseaux est effectué continuellement durant la formation.

Cette formation de débutant assure au stagiaire :

- Une connaissance et maîtrise la réglementation DT-DICT et le guide technique.
- Une analyse des exigences de l'examen AIPR Concepteur.
- Une préparation à l'examen AIPR Concepteur.





Préparation à l'examen AIPR – Concepteur - Débutant

Durée :

2 jours

Nombre d'heures :

14 heures

Code formation:

Tarif €HT / pers :

380 euros

Nombre de stagiaires

minimum : 4

Nombre de stagiaires

maximum :12

Intervenant

Formateur expérimenté
dans le domaine

INFORMATIONS ET DEVIS

Tel 09 83 85 89 21

Ou

m.chepy@formaeltech.fr

Ou

www.formaeltech.com



Méthode pédagogique

L'appropriation du savoir et du savoir faire s'appuiera sur une démarche ex positive, participative, démonstrative ou interrogative selon le cas et des exercices pratiques réalisés en atelier pédagogique.

Contenu de la formation

Premier jour :

- L'historique de la réglementation
- Qu'est ce que la DT, la DICT et l'AIPR ?
- Connaître et comprendre le guichet unique.
- Les acteurs : responsable de projet, le maître d'ouvrage, le maître d'œuvres...
- Les connaissances générales métiers
- Les plans, la cartographie, le marquage-piquetage
- Le repérage et les affleurants...

Deuxième jour :

- Le déroulement d'un chantier, les règles à suivre
- Les endommagements des réseaux, comment se comporter ?
- La règle des 4 A
- Les documents Cerfa

L'ensemble du guide technique concernant l'AIPR Opérateur est traité dans cette formation.

Tous les points abordés lors de la formation sont agrémentés de questions issues de la totalité des QCM de l'examen final concepteur.

Modalité d'évaluation

Présentation théorique de la réglementation avec une mise en application immédiate sous la forme de courts QCM ou de cas pratiques simples.

La formation permet de former les stagiaires tout en les évaluant dans des conditions similaires à un examen.

Validation de la formation

Attestation de formation
Attestation d'aptitude